

**LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION**

LILLE, 106, rue de Paris  
PARIS, 45, Bd. Haussmann

**JOURNAL D'INFORMATION**

# L'Égalité

de Roubaix — Toucoing

BUREAUX

**ROUBAIX** Téléph. 351-17  
45, rue de la Gare, 45

**TOURCOING** Téléph. 9-85  
3, rue Fidele Lehoucq

DIRECTRICE: M<sup>me</sup> Eug. GUILLAUME.

**La brillante carrière d'une danseuse de l'écran**

## ELEANOR POWELL

Promue vedette après son deuxième film... La meilleure danseuse à claquettes du monde, après dix leçons... Voilà Eleanor Powell, l'étonnante interprète de « Broadway Melody 1936 ».

Eleanor Powell commença à prendre des leçons de danse lorsqu'elle avait 6 ans... Sept ans plus tard elle passa ses vacances sur une plage et, un après-midi, exécutait des pas de danse sur le sable, quand un impresario remarqua



James STEWART prend un instantané d'Eleanor POWELL, la célèbre danseuse dont il est le partenaire dans un nouveau film.

cette gracieuse enfant et lui obtint un engagement pour l'été dans une revue. La fillette parut dans des revues estivales les trois années suivantes, reprenant ses études pendant les mois d'hiver.

grand dîner, ses premiers invités sont : sa coiffeuse sa couturière et son maquilleur.

A 16 ans, accompagnée de sa mère, elle prit la décision d'abandonner Broadway. Pendant six mois elle sollicita, en vain, un rôle. On ne voulait plus que des danseuses à claquettes. Elle deviendrait donc danseuse à claquettes ! Son petit peccé ne lui permit de prendre que dix leçons, mais elle émerveilla son professeur. Lorsque après ces dix leçons, elle se représenta chez les impresarios, elle obtint en effet un rôle dans une revue qui garda l'affiche pendant un an et demi. A un concours de danse auquel elle prit part, la jeune Eleanor enleva le titre de « la meilleure danseuse à claquettes du monde ». Par la suite, ses succès furent innombrables.

Au surplus, la jeune femme adore donner des leçons de danse. Au théâtre, les machinistes étaient ses élèves assidus. Aux studios, elle enseigna des pas nouveaux aux electriciens. A son hôtel, elle donna des leçons aux garçons des ascenseurs !... Couc-et, trois semaines plus tard, se présentaient aux studios pour demander à figurer dans le nouveau film de Miss Powell. Grâce à elle, ils furent d'ailleurs engagés.

Lorsqu'un studio d'Hollywood porta à l'écran un des « George White's Scandals », Eleanor Powell fut engagée pour y figurer. Elle n'y tenait qu'un bout de rôle. Mais un des directeurs du studio la remarqua et lui offrit un emploi similaire dans « Broadway Melody 1936 ». La jeune danseuse tourna quelques essais, selon la coutume. Ces essais révélèrent tant de talent et de charme qu'au lieu d'un bout de rôle, le rôle principal lui fut confié. A la sortie du film la critique lui particulièrement élogieuse a son égard. Le cinéma, écrivait-on, a trouvé une nouvelle vedette ! S'étant passablement surmenée, Eleanor

Elle est inassable et danserai nuit et jour, si sa mère n'était là pour y mettre bon ordre.

Peu d'actrices jouissent parmi les autres vedettes d'une popularité semblable. Gretchen Garbo, elle-même, ne lui en a pas demandé à Eleanor, si elle pouvait assister à un de ses numéros de danse ! Joan Crawford des qu'elle a un instant de loisir le passe sur le plateau du nouveau film en cours de la danseuse. Son exemple est souvent suivi par Jeanne Harlow, Jeanette MacDonald, Clark Gable, Robert Taylor et beaucoup d'autres !

**LIRE 7<sup>e</sup> SEPTIÈME PAGE : LE « RÉVEIL DU CINÉMA »**

### DÉBUT D'ARTISTE



M<sup>me</sup> Danièle DARRIEUX a fait hier soir ses débuts à la scène devant le public parisien. Elle a créé, au Théâtre de la Madeleine, le rôle principal de « Jeux dangereux » de son mari, Henri DECRAIN.

### CINQ ENFANTS BRULÉS VIFS DANS UN INCENDIE AU CANADA

Winnipeg (Manitoba), 6. — Un incendie s'est déclaré dans une ferme isolée au Nord-Ouest de Winnipeg. Cinq enfants ont péri dans les flammes. Le feu s'est propagé si rapidement que les mères des victimes qui s'étaient absentées pendant quelques instants n'ont pu se porter au secours de leurs enfants.

### L'AMITIÉ DE LA FRANCE ET DE LA YUGOSLAVIE

**Une déclaration de M. Yvon Delbos ministre des Affaires étrangères**

Belgrade 6. — Le journal « Vreme » publie en première page, des déclarations faites au journal par M. Yvon Delbos, ministre de « Affaires étrangères françaises, à l'occasion de la Noël orthodoxe : « Je suis heureux, à déclarer M. Yvon Delbos, de pouvoir adresser à l'occasion de ce Noël orthodoxe, un salut cordial et amical à nos amis yougoslaves. L'année écoulée a mis l'Europe en présence de nouveaux et graves problèmes.

« Nos deux gouvernements sont dans l'obligation impérieuse de suivre avec la plus grande attention l'évolution des événements sans laisser passer aucune occasion de sauver la paix. C'est seulement par les efforts conjugués de tous les amis de l'ordre et de la collaboration internationale et par la volonté de discerner et de guérir les maux dont souffrent les peuples qu'un tel but pourra être atteint. Pour ces efforts, chaque jour la France et la Yougoslavie s'appuient fermement l'une sur l'autre avec la plus grande confiance.

« Nous savons très bien dans quelle mesure la crise économique a aggravé la situation de l'Europe et c'est précisément dans ce domaine que le gouvernement de la République française désire renforcer son action en harmonie avec celle des autres pays.

« Les récentes négociations de Belgrade au cours desquelles fut manifestée de bonne volonté de la part de l'un et de l'autre pays montrent clairement ce que l'on peut faire dans ce domaine. « L'année qui vient imprime à nos deux pays, de même qu'à nos autres amis des devoirs qui nous paraissent fort ardues mais que nous devons aborder comme dans le passé, avec un esprit de confiance et de ferme résolution. J'espère sincèrement que tous les obstacles qui s'opposent au développement pacifique de l'Europe seront surmontés ».

# LE CONFLIT de la Métallurgie lilloise est terminé

**APRÈS LES ENTREVUES D'HIER SOIR A LA PRÉFECTURE DU NORD UNE SENTENCE ARBITRALE PRÉVOYANT LA REPRISE DU TRAVAIL POUR LUNDI PROCHAIN A ÉTÉ SIGNÉE**

Dans la soirée d'hier, après plus de cinquante jours de grève, le conflit de la métallurgie lilloise était arrivé à sa fin. En effet, à 22 h. 15, une sentence arbitrale était rendue et signée par MM. BOURNETON et ARBEL. Ce texte, qu'on lira plus loin, est rédigé en des termes qui mettent fin à la longue grève des métallurgistes. A 18 h. 30, à la Préfecture, la délégation ouvrière était introduite auprès des arbitres, MM. Bourneton et Arbel. Une heure plus tard environ, les patrons commençaient à leur tour à discuter avec les deux arbitres. (Suite en 3<sup>e</sup> page).

### LA GUERRE CIVILE EN ESPAGNE

## La Roumanie empêche l'application DU PLAN DE CONTROLE en refusant sa contribution financière

**Les réponses de l'Allemagne et de l'Italie à la note franco-britannique relative à la question des volontaires ne seront pas remises avant ce soir**

### LES OPÉRATIONS MILITAIRES ONT SUBI UN TEMPS D'ARRÊT MAIS LE BOMBARDÈMENT DE MADRID A REPRIS AVEC VIOLENCE.

Londres, 6. — Au comité de non-intervention, un obstacle qui paraît presque insurmontable a surgi.

Une importante réserve du Reich à sa participation aux frais de contrôle

d'accès en Espagne dans la proportion de 16 %, soit sur la base de 100.000 livres sterling par an.

Où sait que le coût de l'application du plan de contrôle de l'entrée du matériel de guerre en Espagne est fort élevé. Il a été évalué à non moins de 80 millions de francs. Chacune des grandes puissances se trouverait dans l'obligation de participer aux frais, à raison de 5 millions de francs. La différence étant répartie entre les Etats plus petits.

Londres, 6. — Dans une note du 2 janvier au Secrétaire du Comité de non-intervention, le gouvernement allemand accepte de participer aux frais du contrôle terrestre et maritime des voies

Le gouvernement du Reich déclare, en effet, ne pouvoir mettre cette somme à la disposition du comité que sous forme d'un fonds spécial en marks qui serait ouvert en Allemagne au compte du comité.

Tous les gouvernements ont fait savoir hier, par la bouche de leur délégué, qu'ils étaient prêts, dans l'intérêt de la paix européenne, à verser leur part, mais ils ont fort raisonnablement laissé entendre qu'ils ne pouvaient consentir de pareils sacrifices financiers pour le bien général, si tous les Etats représentés au Comité, sans exception, participaient au coût du plan de surveillance.

Or, l'acceptation unanime de la coopération financière condition « sine qua non » n'existe plus, car le gouvernement roumain a annoncé qu'il refuserait catégoriquement de payer sa contribution au fonds commun.

La note ajoute que le gouvernement de Berlin est prêt à considérer avec le comité les moyens d'utilisation éventuelle de cette somme en vue du contrôle des voies d'accès en Espagne.

### TERRIBLE ACCIDENT DANS UNE FERME A CAMPHIN-EN-PEVELÉ

Un cultivateur de Camphin-en-Pevélé, âgé de 59 ans, M. Maurice Sabbe, aide de son domestique, soignait son cheval et le tenait par le licol dans la cour de sa ferme, quand tout à coup la bête se cabra et tomba sur son propriétaire, le blessant grièvement.

Un docteur mandé en toute hâte constata que M. Sabbe avait le foie écrasé et que son état était désespéré. En effet, il décéda peu après. Ses funérailles auront lieu samedi.

### LA RÉPONSE ALLEMANDE EST DIFFÉRÉE DE 24 HEURES

Berlin, 6. — Sir Eric Phipps, ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin, s'est rendu au Ministère des Affaires étrangères du Reich, en exécution des instructions qu'il avait reçues de Londres pour prier le gouvernement du Reich de vouloir bien donner avant la fin de cette semaine une réponse à la note franco-britannique relative à la question des volontaires en Espagne.

### LE RAID AÉRIEN PARIS-TOKIO

## DORET ET MICHELETTI PRÉPARENT LE RAID AÉRIEN PARIS-TOKIO



Les deux aviateurs terminent leur préparation afin de tenter à leur tour leur chance sur PARIS-TOKIO, un parcours de 15.265 kilomètres. Ils ont arrivés hier de BOURGET, et ont procédé à la compensation des compas de l'ur monoplan. Voici à droite LICHELETTI et à gauche DORET, photographiés devant leur avion, un « Caudron Simoun Renault », muni d'un moteur de 240 CV, et capable d'une vitesse moyenne de 250 kilomètres-heure.

## Le mariage de la Princesse Juliana sera célébré aujourd'hui à La Haye

**UNE SOIRÉE D'HONNEUR A ÉTÉ OFFERTE A LA REINE DE HOLLANDE ET AU COUPLE PRINCIER**



La Cathédrale de LA HAYE, où se déroulera le mariage attendu par toute la Hollande aujourd'hui.

La Haye, 6. — Le Comité National qui s'est constitué pour donner un plus grand éclat aux fêtes organisées à l'occasion du mariage de la princesse Juliana et de son prince, hier soir, à la reine et au couple princier, une « soirée d'honneur. Cette fête s'est déroulée dans la grande salle du Palais des Sciences et des Arts dont les deux mille places étaient toutes occupées par les invités du Comité.

### MARIE TARIS QUI TÉMOIGNA DANS L'AFFAIRE PRINCE A ÉTÉ ARRÊTÉE

**Elle pratiquait l'escroquerie aux tickets gagnants du P. M. U.**

Paris, 6. — Un ancien témoin dont le nom défraya pendant quelques jours la chronique, en mai 1934, au moment de l'affaire Prince, a été arrêté par des inspecteurs de la brigade Nord-Africaine, alors qu'il pratiquait l'escroquerie aux tickets gagnants du P.M.U. Il s'agit de Marie Taris, née en 1906 à Berlin (Gironde), qui, à l'époque de la mort tragique du conseiller Fréche, avait déclaré aux enquêteurs qu'elle avait vu arriver à la gare de Lyon l'ancien chef de la section financière du Parquet de la Seine, accompagné d'un homme revêtu du fameux pardessus nazi.

Marie Taris, habitée en infirmerie des hôpitaux de Ville de Paris, arborant sur sa blouse une médaille des épées-

### LA TRAGIQUE EXPLOSION DE SAULIEU

**La découverte de complices de Marini ferait rebondir l'affaire**

Paris, 6. — Agissant en vertu de la Commission rogatoire qui lui a été délivrée par M. Rabut, juge d'instruction à Dijon, chargé de l'information ouverte à la suite de l'explosion du camion de Saulieu, la Sûreté Nationale a poursuivi, hier, son enquête sur les conditions dans lesquelles ont été assurés et démenagés les meubles de Pierre Marini. C'est ainsi qu'après avoir effectué une perquisition, 12, rue Eugène-Jumin, au domicile du malheureux Siegel, le chauffeur tué au cours de l'explosion, le commissaire Saulvère a entendu, rue des Saussaies, la veuve du camionneur qui paraît devoir être mise hors de cause.



L'ex-danseuse Marie TARIS, qui se présentait dans les cafés ou au casino du P.M.U. Elle remettait des tickets gagnants. Ces tickets étaient maquillés. Une dizaine de plaintes avaient été déposées au Parquet de la Seine. La femme infirmière a été envoyée au Dépôt.

Mme Siegel a longuement exposé comment son mari était entré en rapport avec le capitaine des Corses et dans quelles circonstances il avait conclu un accord avec lui. Elle a, d'autre part, fourni toutes explications sur l'assurance de 200.000 francs qui couvrait en permanence les transports entrepris par son mari et dont Marini s'était, par une lettre qui a été versée au dossier, expressément réservé le bénéfice éventuel.

Enfin, les détails qu'elle a donnés sur le déménagement lui-même — et c'est le résultat important de la journée — ont convaincu les policiers que Marini n'avait pu réussir son coup que grâce à certaines complicités, dont la rapide découverte devrait sans doute, dès aujourd'hui, permettre à l'affaire de rebondir de façon inattendue.

### LAMENTABLE GESTE DE DÉSPOIR D'UN JEUNE AMOUREUX

Metz, 6. — Les d'être l'objet de quolibets de ses camarades, en raison de ses relations avec une jeune fille, le jeune Louly Schlosser, d'Altwiller, s'est fait sauter la cervelle d'un coup de fusil.